

Bulletin d'informations de la commune d'Anjoutey

Novembre
2014



MOT DE LA MUNICIPALITÉ

Afin de rendre compte des réalisations, activités, projets entrepris en ce début de mandat et de dresser des perspectives pour l'avenir, les élus vous invitent à une rencontre à **20 heures, le 27 novembre à la salle Goessel.**

En complément du bulletin d'informations, nous vous rappelons qu'il existe un site internet de la commune **anjoutey.fr**. Cela nous permet d'échapper aux contraintes du format d'une feuille publiée par mois et de proposer des informations plus développées, plus réactives. Par exemple, on peut y retrouver la lettre de l'ESCAE, les horaires des écoles du RPI, de la mairie, les tarifs des locations de la salle Goessel etc. mais aussi l'actualité des associations du village, les bulletins municipaux, les comptes rendus des conseils municipaux, des liens pratiques sur d'autres sites et plus encore. Vous pouvez aussi vous abonner à la newsletters : **Dernières nouvelles d'Anjoutey.**

INFORMATIONS PRATIQUES

AUX AÎNÉS

La fin de l'année approche et, à ce titre nous souhaitons pouvoir contacter l'ensemble des habitants de la commune nés avant le 31 décembre 1944. Les personnes concernées et non inscrites sur la liste électorale de la commune, peuvent, si elles le souhaitent, se faire connaître auprès de la mairie.

RAPPEL : CARTES AVANTAGES JEUNES

Nous vous informons que la carte Avantages Jeunes est mise à disposition par la commune depuis le mois de septembre. Cette carte s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans quelque soit leur statut scolaire, étudiant, salarié, demandeur d'emploi, militaire. Il n'y a pas d'âge minimum.

Elle permet des gratuités ou avantages dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs sous la forme de coupons détachables valables une fois, ainsi que des réductions permanentes allant de 5 à 50 % dans de nombreux magasins. Le prix de cette carte est de 6 euros (la commune prend en charge 50 % du prix de vente).

Elle est valable du 1er septembre 2014 au 31 août 2015.

Les personnes intéressées peuvent se présenter, en Mairie, munies des pièces suivantes : Carte d'identité, Photo, Règlement de la carte (3 euros).

RAPPEL : LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales : cette démarche est simple ; il vous suffit de passer au Secrétariat de Mairie muni d'une pièce d'identité afin de remplir le formulaire nécessaire à l'inscription.

Les inscriptions doivent être faites avant le 31 décembre 2014 ; passé ce délai, vous ne pourrez plus participer aux votes qui se dérouleront en 2015.

ACTUALITES

EXPOSITION PEINTURES

Le catalogue de l'exposition de peintures des **samedi 22 novembre 2014 (13h à 18h) et dimanche 23 novembre 2014 (10h à 18h)** est en prévente au salon de coiffure Coupes et Styles du village au prix de 2 €. Il permet de participer à la tombola dont le lot est une peinture de l'invitée d'honneur de cette année, Denise Lacour. Tous les bénéfices seront reversés au CCAS (centre communal d'action sociale) d'Anjoutey.

Pour rappel, Mesdames Christiane LHOMME et Isabelle MONANGE en collaboration avec le CCAS de la commune vous invitent au vernissage le **samedi 22 novembre 2014 à 18 heures à la Salle Roger Goessel.**

En attendant, vous pouvez découvrir, **en avant première**, les premières pages du catalogue de l'exposition **sur le site internet**.

AUTOMNE EN PISTE

Venez nombreux, **le samedi 22 novembre 2014 à 20 h 30**, au dernier spectacle de la PREMIERE EDITION du **festival AUTOMNE EN PISTE** proposé par BOBOF et l'école de cirque CIRKEDELIC sous leur chapiteau Z.A.C de la Noye à ANJOUTEY. C'est une occasion unique de découvrir en avant première le **nouveau spectacle de BOBOF : L'orchestre**

L'entrée est libre et vous pourrez rencontrer les artistes autour d'un verre en fin de soirée.

ASSOCIATION TEAM TEACH

Pour la 3ème saison consécutive, l'association TEAM TEACH a repris ses activités de Remise en Forme mi-septembre à la salle Goessel d'Anjoutey. Elle propose trois séances par semaine:

- GYM D'ENTRETIEN (TONIQUE) : le mardi de 18h45 à 19h45,

- GYM SENIORS : le jeudi de 17h à 18h,

- ZUMBA : le jeudi de 18h20 à 19h20.

Venez participer gratuitement à des séances d'essai (pour la ZUMBA, merci de réserver au 06.68.30.20.36; pour les autres cours vous pouvez venir directement quand vous le souhaitez).

A VOS AGENDAS

MARCHÉ DE NOËL À ANJOUTEY

Organisé par l'association Tothem **le week-end du 29-30 novembre**.

De nombreux exposants proposeront des idées de cadeaux et des décorations de Noël. Le père Noël fera son apparition plusieurs fois durant le week-end et des photos seront possibles avec petits et grands. Buvette avec vin chaud, jus de pomme et restauration rapide.

CONCERT DE MUSIQUE IRLANDAISE

Le samedi 29 Novembre à Bavilliers, un concert de musique irlandaise est organisé **au profit d'un projet de "Sciences au cirque" du Collège Michel Colucci** de Rougemont-le-château.

Tarif : 10 € pour les adultes et 5 € pour les moins de 16 ans

Réservation au 09 63 56 18 91

SAINT NICOLAS

L'association des 4 Saisons propose aux enfants de rencontrer Saint Nicolas pour une grande distribution de friandises **le samedi 6 décembre à 17 h 30 place de la mairie (devant la salle Goessel)**.

CONCERT DE NOËL

Le 12 Décembre à l'église d'Anjoutey, Susan MOUTON-LIGER and Friends... offrent un concert de Noël **en entrée libre**.

SAISON THÉÂTRALE 2015 DES 4 SAISONS

Vous pouvez dès à présent retrouver les informations sur la saison théâtrale 2015 des 4 Saisons et réserver vos places au 06 98 25 00 93.

Cette année, la compagnie présente 3 pièces au cours de la même soirée.

CALENDRIER ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mercredi 26 novembre 2014 à 12 h: date limite de déclaration de candidature.

Samedi 13 décembre 2014 de 9 h à 12 h : élection à la mairie

Samedi 10 janvier 2015 à 10 h à la mairie : première réunion des jeunes conseillers et installation du Conseil municipal des enfants par le maire.

Important : Les enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2, 6^e et 5^e **n'ayant pas reçus d'enveloppe** à leur nom contenant leur carte d'électeur **peuvent s'inscrire** sur la liste électorale **auprès de la mairie**.